

La liberté d'expression et patati et patata...

31 mars 2012

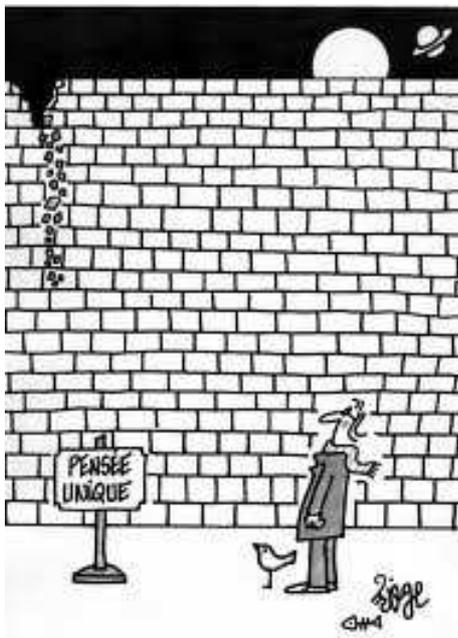


Bat Ye'or

On m'a dit qu'on avait collé un procès et une forte amende à Michael Mannheimer.

Il avait répété ce que vous savez qui avait dit vous savez quoi, qui avait blessé les sensibilités vous savez comment. Pris de terreur, vous savez qui sur les ordres de vous savez quoi lui ont collé une amende. Ça devient une habitude...la liste s'allonge.

On connaît les amendes ruineuses réclamées contre Pierre Cassen, Pascal Hilout, Geert Wilders, Lars Hedegaard, Elisabeth Sabaditsch-Wolff... et j'en oublie. On ne peut même pas répéter ce que clament partout vous savez qui, au sujet de vous savez quoi, ce que tout le monde sait, connaît.



Mais chut ! les murs ont des oreilles...je vais vous le dire bas, très bas, rapprochez-vous ...plus près encore, vous comprenez ? Non c'est trop dangereux... c'est ...c'est...et patati et patata.

Bientôt nous deviendrons des morts-vivants, des zombies aux bouches scellées. Et vous savez quoi ? Bientôt nous ne pourrons même plus dire et patati et patata...ni vous savez qui et vous savez quoi.

C'est ce qu'on appelle le respect des droits de l'homme.

Reproduction autorisée, et même vivement encouragée, avec la mention suivante et impérativement le lien html ci dessous :

© Bat Ye'Or pour www.Dreuz.info